Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 10 - 2018

Éditeur
Association des amis de
la Revue archéologique d'Île-de-France

Présidente
M.-F. GLEIZES

Vice-président
F. GIROT, prospecteur bénévole Île-de-France

Secrétaire
O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm

Trésorier
J. PRIN

Siège social
c/o M.-F. GLEIZES, 3 rue des Deux Gares, 75010 Paris

Directeur de la publication
D. MORDANT, conservateur en chef honoraire du patrimoine

Comité de rédaction (membres permanents)
S. BAUVAIS, CEA/Cnrs, Umr 5060 - Centre Ernest Babelon/LMC/Umr 3685 - NIMBE
C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
B. CLAVEL, Cnrs/Umr 7209 - Archéozoologie et archéobotanique
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
L. HACHEM, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires
A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
A. LEFEUVRE, Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise/Umr 7041 - ArScAn
M. OLIVE, Umr 7041 - ArScAn
R. PEAKE, Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS
B. POIRIER, Service départemental d'archéologie du Val-de-Marne
B. SOUFFI, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn

Comité de lecture (pour ce numéro)
A. AUGEREAU, Inrap CIF/Umr 7055 - Préhistoire et Technologie
G. BAYLE, Inrap CIF/Umr 7324 - CITERES
Y. DESFOSSÉS, Drac/Sra Alsace - Champagne-Ardenne et Lorraine
B. FOUCRAY, IRAMAT/Umr 5060 - Centre Ernest-Babelon
H. FROQUET-UZEL, Inrap CIF
I. LAFARGE, Bureau du patrimoine archéologique du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis/Umr 8066 - IHMC
J.-M. LARUAZ, Service de l'archéologie du département de l'Indre-et-Loire/Umr 7324 - CITERES
L. LECONTE, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn
F. RAVOIRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
Y. ROUMEGOUX, Drac/Sra Hauts-de-France
D. SANDRON, Université Paris 4, Centre André Chastel/ Umr 8150

Secrétariat de rédaction (pour ce numéro)
C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
É. CAVANNA, Ville de Paris, DHAAP/Umr 7041 - ArScAn
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
R. COTTIAUX, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires
C. FARNIÉ, stagiaire INP
A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
S. MORAWSKI-BEUGNON, Musée d'Archéologie Nationale
O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm
X. ROCHART, Inrap CIF

Traduction des résumés (anglais et allemand)
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
R. PEAKE, Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS
J. WIETHOLD, Inrap Grand Est

Mise en page, maquette et charte graphique
F. TESSIER

Logo
N. SAULIÈRE, Inrap CIF

Imprimerie
CORLET Imprimeur
Siège social - ZI, rue Maximilien Vox
BP 86, 14110 Condé-sur-Noireau

Toute correspondance est à adresser à :
revueidf@hotmail.fr

Illustrations en 1re de couverture
- Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Médaillon de la frise du côté sud, Africain ou Amérindien. [© E. Jacquot]
- Meulan (Yvelines), « Les Annonciades ». Entrée de la cave dans le bâtiment dit du réfectoire. [© A. Delauney]
- Paris 11e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ». Céramique. [© F. Renel]

Publié avec le concours financier de la DRAC Île-de-France, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et du Conseil départemental du Val-de-Marne.

Bon de commande : **revueidf@hotmail.fr**

Ce numéro a été édité à 350 exemplaires.

ISSN : 2101-3608

Laure PECQUEUR
Valérie DELATTRE
Alexandra MONDOLONI
avec la collaboration de
Paul BRUNET

UNE STRUCTURE ATYPIQUE DU NÉOLITHIQUE RÉCENT :

la sépulture individuelle à crémation de Mours « Le Derrière des Moulins » (Val-d'Oise)

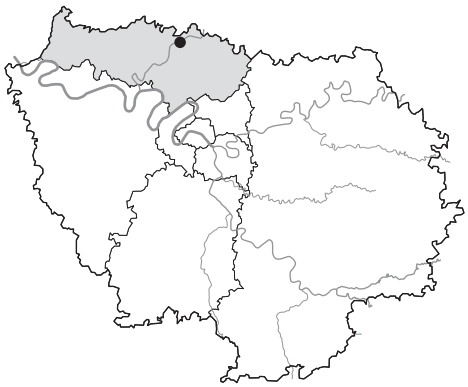

Résumé

Dans la partie nord d'une vaste emprise archéologique diachronique située à Mours « Le Derrière des Moulins » (Val-d'Oise) a été mise au jour une structure de combustion inédite (FR.7) ayant livré des ossements humains incinérés (1 860 g répartis en 3 "amas" distincts). Le lieu de crémation et d'ensevelissement ultime sont les mêmes malgré un court déplacement des restes humains. L'ensemble a été recouvert, sans doute protégé, scellant cette utilisation funéraire avec manipulation des esquilles dans une proximité immédiate. Outre que l'étude de cette structure livre une série de gestes funéraires fortement codifiés pouvant être décryptés malgré la forte érosion générale, la datation radiocarbone d'un échantillon osseux appartenant à une séquence chrono-culturelle (Lyon 11052-GrA : 4380 ± 40 BP, calibré 3100-2903 av. J.-C.), où ce type de pratique autour du cadavre brûlé demeure encore très largement inédite.

Mots-clés *Structure de combustion, néolithique récent, crémation, esquille.*

Abstract

An original combustion feature (FR.7) was found in the northern part of a vast diachronic site at Mours « Le Derrière des Moulins » (Val-d'Oise). It contained 1 860 g of human cremated bone in three distinct piles.The pyre and the cremated bone are located within the same feature, as the pyre was covered and protected once the cremation was over, after the fragments of cremated bone had been grouped together. The study of this feature has revealed codified actions that we have be able to decipher even though the feature is eroded and the radiocarbon date of a bone sample reveals that it belongs to a chronological period (3100-2903 BC cal / Lyon 11052- GrA), when the practice of cremation is still relatively rare.

Keywords *Combustion feature, Recent Neolithic, cremation, bone fragment.*

Zusammenfassung

Im Norden einer ausgedehnten Zone mit archäologischen Hinterlassenschaften verschiedener Epochen bei Mours „Le Derrière des Moulins" (Val-d'Oise, Île-de-France, Frankreich) wurde ein ungewöhnlicher Befund mit Brandspuren freigelegt, der menschlichen Leichenbrand (1 860 g in drei separaten Konzentrationen) geliefert hat. Die Orte von Einäscherung und finaler Bestattung sind identisch, trotz einer kurzzeitigen Verlagerung der menschlichen Überreste. Diese durch eine Manipulation des Leichenbrandes gekennzeichnete Brandbestattung wurde anschließend mit Erde überdeckt und sollte so in unmittelbarer Zukunft vor weiteren Veränderungen bewahrt werden. Trotz starker Erosionserscheinungen am Fundplatz konnte die Analyse dieses

ungewöhnlichen Befundes aus Grabkontext eine Abfolge von stark kodifizierten Handlungen bei den Bestattungsriten entschlüsseln. Eine an Knochenresten des Leichenbrandes vorgenommene Radiokarbondatierung hat es ferner gestattet, eine chronokulturelle Einordnung vorzunehmen, die auf das Spätneolithikum/Néolithique récent verweist (Lyon 11052-GrA: 4380 ± 40 BP, kalibriert 3100-2903 BC), eine Zeitstufe, in der Brandbestattungen mit vergleichbaren Grabriten bisher weitgehend unbekannt sind.

Stichwörter *Befund mit Brandspuren, Spätneolithikum (Néolithique récent), Brandbestattung, Leichenbrand.*

PRÉSENTATION DU SITE (AM)

Le site et les structures archéologiques mises au jour

Le lieu-dit « Le Derrière des Moulins », où a été mise au jour cette structure atypique, est localisé au nord de la commune de Mours dans le Val-d'Oise, à environ 200 m de la rive gauche de l'Oise (**figure 1**). Sur une superficie décapée de presque 5 ha, 1 500 structures archéologiques ont été découvertes, recouvrant une vaste période chronologique allant du Néolithique récent à la fin du Moyen Âge (**figure 2**).

Figure 1 – Mours (Val-d'Oise), « Le Derrière des Moulins ». Localisation du site.
[© Google Earth 2019 ; altitude : 3400 m]

Figure 2 – Mours (Val-d'Oise), « Le Derrière des Moulins ».
Localisation de FR.7 au sein de l'occupation néolithique. [© N. Gomes, Inrap]

La période néolithique est essentiellement représentée par cette structure de combustion très particulière (FR.7), agencée et pour partie construite, qui a livré 1,8 kg d'esquilles osseuses. De même, environ 500 pièces (nucleus, grattoirs, armatures, couteaux, ...) ont été mises au jour dans une vaste dépression illustrant toute la chaine opératoire d'une production lithique.

La première occupation protohistorique date de l'époque laténienne, pour perdurer sans continuité de La Tène moyenne à la période augustéenne : elle est représentée par deux enclos trapézoïdaux non contemporains, dans l'aire interne desquels des bâtiments sur poteaux ont été retrouvés. On y observe également des indices d'une activité paléo-métallurgique (déchets de fer et de culots), une céramique classique de stockage, de préparation / présentation et de consommation. La faune consommée regroupe essentiellement à du bœuf, du porc, des caprinés, du cheval et de rares cerfs.

L'occupation antique commence vers la fin du Ier siècle apr. notre ère, en se déplaçant vers l'est avec la création d'une zone artisanale pour partie dévolue à la production de tuiles (reconnaissance de deux fours de tuiliers) et d'une nouvelle zone de stockage. Cette activité de production tuilière périclite au cours du Ier siècle et l'ensemble de l'occupation du site paraît alors se recentrer autour et dans l'enclos : deux bâtiments en pierre sont construits, perdurant jusqu'au milieu du IIIe siècle. De très rares indices, parmi lesquels une sépulture isolée, confirment une occupation perdurant au cours des IVe-Ve siècles.

L'occupation se poursuit tout au long du haut Moyen Âge, caractérisée par de nombreux bâtiments excavés (habitat et/ou zone d'activité artisanale avec paléo-métallurgie attestée), des fours culinaires et un puits. À ces structures s'ajoute une quarantaine de sépultures dispersées, seules ou regroupées en petits ensembles de quelques unités.

L'occupation médiévale se recentrera de part et d'autre d'un chemin comprenant deux bâtiments (sur cave et cellier) à vocation agricole ou pastorale. Il semble que la parcelle concernée ait eu à subir les ravages de la Guerre de Cent ans et qu'elle ait été rapidement et définitivement dévolue aux seuls labours.

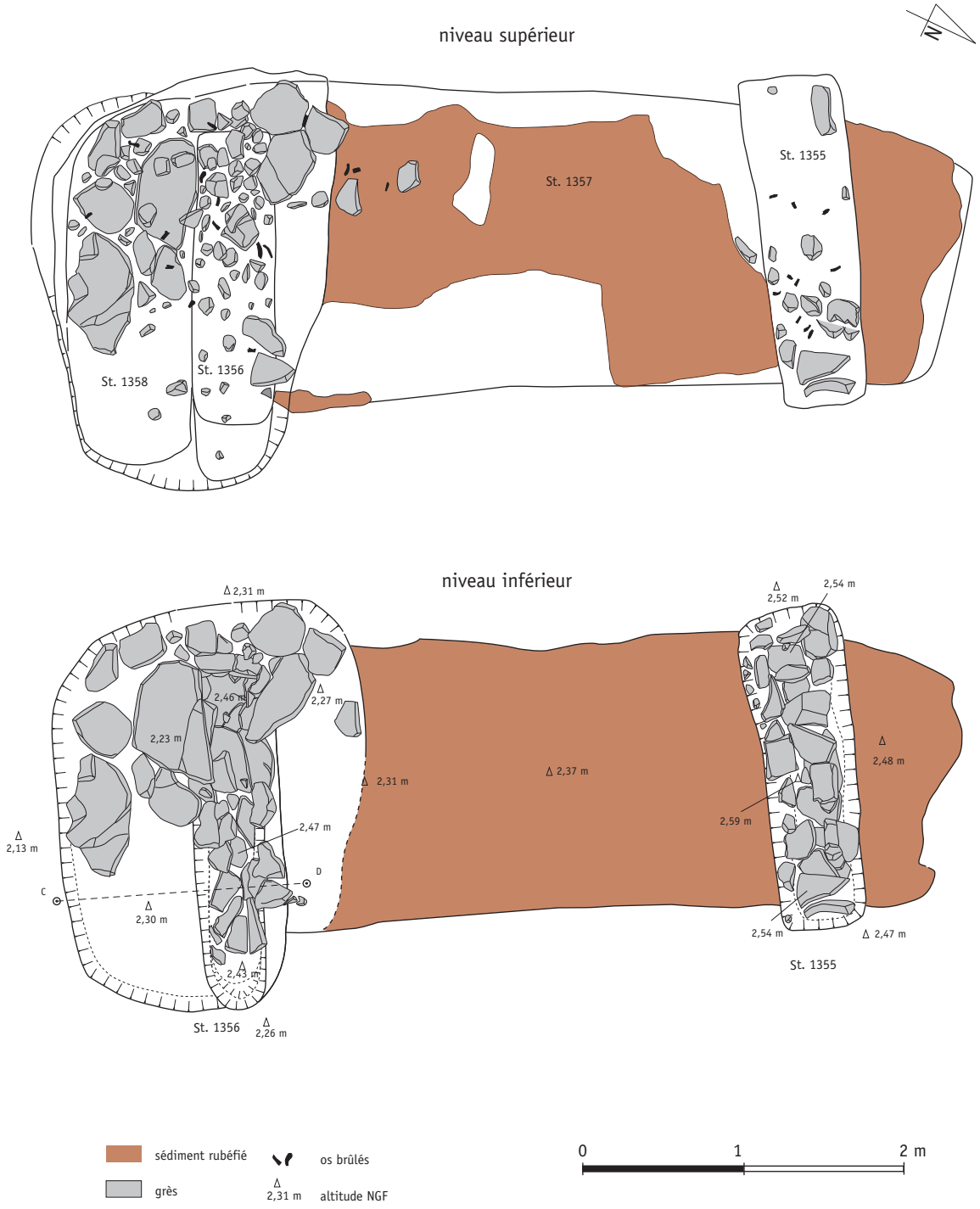

Figure 3 – Mours (Val-d'Oise), « Le Derrière des Moulins ». Relevés en plan et cliché de la structure FR.7. [© Inrap]

Ainsi, la fouille du « Derrière des Moulins » a-t-elle mis en évidence une succession d'occupations s'échelonnant du Néolithique jusqu'au XVe siècle. Durant l'Antiquité, ce secteur a revêtu une importance particulière en raison de la proximité de la ville gallo-romaine de Beaumont-sur-Oise et de la qualité de ses réseaux hydrographique (Oise, ru de Presles) et viaire (axe antique Paris-Beauvais).

La structure FR.7

La structure FR.7, située dans l'angle nord-ouest de la parcelle, est implantée en bas de pente, hors des zones inondables de l'Oise et creusée dans un substrat crayeux (**figure 2**). Il s'agit d'une vaste zone rubéfiée rectangulaire (FR.1357) mesurant 5 × 1,80 m de côté pour une épaisseur maximum conservée de 10 cm à peine, conséquence de la très forte érosion du site (**figure 3**).

À chaque extrémité, deux fosses oblongues, mesurant environ 2 m de long pour un peu moins de 0,60 m de large, la transpercent (**figure 4**). Elles sont constituées de blocs de grès installés de chant en position périphérique, enserrant un pavage de "plaques" également en grès (**figure 5**). Certains blocs ont subi l'action de la chaleur, témoignant de leur contemporanéité avec la zone rubéfiée. Ces fosses, conservées sur une trentaine à une cinquantaine de centimètres, sont comblées par un limon gris brun qui contenait de nombreuses pierres calcaires, également brûlées.

N° ST	LONGUEUR	LARGEUR	PROFONDEUR CONSERVÉE
1355	2	0,56	0,25
1356	2,22	0,55	0,55

Figure 4 – Mours (Val-d'Oise), « Le Derrière des Moulins ». Dimensions des fosses latérales recoupant FR.7.

La fouille de cette structure a livré 1,8 kg de fragments osseux humains brûlés. Associés aux traces de chauffe du sédiment et des pierres, ils témoignent d'une activité de crémation *in situ*, orientant, de fait, la caractérisation de cette structure. La zone abondamment rubéfiée n'a pourtant apporté qu'une quantité relativement modeste d'esquilles humaines brûlées (95 g) contrairement aux deux structures empierrées dont les lots ont pu être isolés de la manière suivante :

- la structure FR.1356 a livré un total de 1 311 g ;
- la structure FR.1355 a livré un total de 454 g.

Figure 5 – Mours (Val-d'Oise), « Le Derrière des Moulins ». Structures FR.1355 et FR.1356. [© Inrap]

Datation de la structure

Une datation radiocarbone a été réalisée sur l'un des ossements calcinés par le Centre de Datation de Lyon 1. Le résultat obtenu donne un intervalle de 2-sigma allant de 3263 à 2903 cal. BC avec un maximum de probabilité entre 3100 et 2903 cal. BC (Lyon 11052-GrA, âge ^{14}C : 4380 ± 40 BP). Elle permet d'attribuer la structure FR.7 de Mours à la fin du Néolithique récent (SALANOVA *et alii* 2011 ; COTTIAUX *et alii* 2014).

LES VESTIGES OSSEUX HUMAINS INCINÉRÉS (VD)

Les esquilles n'ont pas toujours pu être prélevées avec une localisation topographique de type mini-carroyage dans les trois secteurs ayant livré ce type de vestiges, à savoir la vaste zone de combustion FR.1357 et les deux fosses périphériques FR.1355 et FR.1356. Elles ont simplement été localisées par structures et prélevées par petits amas de proximité. Au total, 1 860 g de restes osseux incinérés ont été mis au jour et étudiés (KROGMAN, ISCAN 1986 ; UBELAKER 1987 ; BRUZEK *et alii* 2005).

Analyse pondérale des 3 amas osseux

- L'**amas osseux de FR.1357** : cette zone centrale, intensément rubéfiée, a livré un total de 95 g. d'esquilles n'ayant pu être topographiées et dont l'analyse pondérale ne témoigne pas d'une représentation correcte d'un même individu (**figure 6**) ;
- L'**amas osseux de FR.1356** : cette structure empierrée a livré un total de 1311 g d'esquilles. Leur fouille et leur prélèvement se sont effectués par passes et regroupements topographiques permettant d'identifier des proximités anatomiques intéressantes. Onze regroupements ont ainsi été isolés (**figure 7**).

N° St	1357
crâne	12
vertèbres + côtes	3
ceinture scapulaire	
ceinture pelvienne	
membres supérieurs	38
membres inférieurs	21
indéterminés	21
TOTAL (en g)	**95**

Figure 6 – Mours (Val-d'Oise), « Le Derrière des Moulins ». Analyse pondérale par catégories anatomiques des restes osseux de FR.1357.

	1356-surf	1356	1356-sond 2P	1356-sond 1z	1356-sond 8z	1356-sond 3z	1356-sond 22	1356-sond 4z	1356-4z	1356-sond 5z	1356-sond 6z	Total
Crâne	21	98	210	42		32	25	17	4	32		**481**
Vertèbres + côtes	13	18	23		2	13	32		7	4	7	**119**
Ceinture scapulaire	4	21	37			9	5				8	**84**
Ceinture pelvienne	13	3	19		29		9			8	4	**85**
Membres supérieurs	54	75	35		8					7		**179**
Membres inférieurs	50	28	49		39		40	21		5	14	**246**
Indéterminés	23	26	11		8		12	7	12	12	6	**117**
TOTAL (en g)	**178**	**269**	**384**	**42**	**86**	**54**	**123**	**45**	**23**	**68**	**39**	**1311**

Figure 7 – Mours (Val-d'Oise), « Le Derrière des Moulins ».
Analyse pondérale par catégories anatomiques des restes osseux de FR.1356.

On y observe notamment la mise au jour, les uns à côtés des autres, de fragments du squelette céphalique aisément identifiables, appartenant pour la plupart à la calotte, mais aussi d'un élément de la mandibule (processus mentonnier avec 4 dents encore en place) et les deux conduits auditifs (**figures 8-10**). À lui seul, cet ensemble représente 210 g, – pour un poids total identifié de cette catégorie anatomique de 514 g : il regroupe donc 41 % des éléments crâniens. On note ici une moindre fragmentation / déformation de la plupart des pièces osseuses dont certaines sont très reconnaissables et à peine modifiées, telles deux clavicules d'adulte, droite et gauche, peu déformées, ou encore un corps de vertèbre thoracique, retrouvés dans l'ensemble « sond. 22 ».

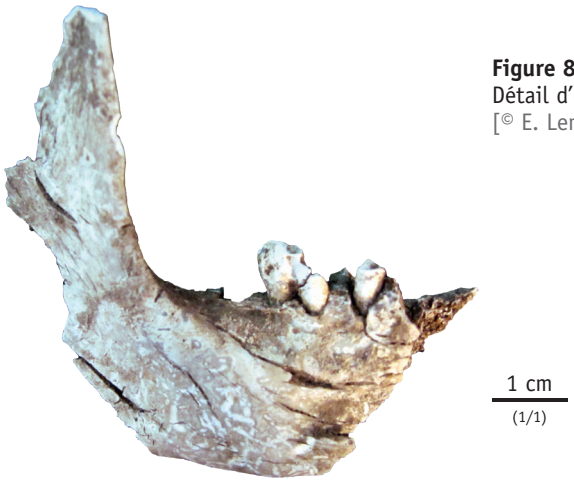

Figure 8 – Mours (Val-d'Oise), « Le Derrière des Moulins ». Détail d'un fragment de processus mentonnier avec dents. [© E. Lemaure, Inrap]

Les pièces osseuses sont pour la plupart millimétriques et très fragmentées, souvent inidentifiables, et seule une phalange de métacarpien adulte apparaît faiblement fragmentée et déformée.

- L'**amas osseux de FR.1355** : cette structure, qui est le pendant similaire de FR.1356, a livré 454 g. Les modalités de fouille et de prélèvement des esquilles ont été identiques (**figure 9**). On peut notamment y noter un regroupement de plusieurs métacarpiens et phalanges, de texture, coloration et moindre fragmentation, similaires à celles de la phalange retrouvée dans FR.1357.

	1357	1355 iso-22	1355-iso 12	1355-iso 4z	1355-iso 3z	1355-iso 5z	TOTAL (en g)
Crâne	12	11			2	8	**33**
Vertèbres + côtes	3	5			2	12	**22**
Ceinture scapulaire		5		3			**8**
Ceinture pelvienne		8				4	**12**
Membres supérieurs	38	99		11	3	15	**166**
Membres inférieurs	21	135	17	22	4	17	**216**
Indéterminés	21	42	7	13		9	**92**
TOTAL (en g)	**95**	**305**	**24**	**49**	**11**	**65**	**549**

Figure 9 – Mours (Val-d'Oise), « Le Derrière des Moulins ».
Analyse pondérale par catégories anatomiques des restes osseux de FR.1355.

Figure 10 - Mours (Val-d'Oise), « Le Derrière des Moulins ». Divers éléments crâniens.
[© E. Lemaure, Inrap]

1 cm
(1/1)

Trois amas osseux pour quel NMI ?

Ces 3 ensembles, mis au jour dans des contextes distincts mais appartenant à une même structure de combustion, livrent un poids total de 1 860 g. Et la question immédiate, inhérente à cette quantité d'ossements retrouvée, est celle de savoir s'ils appartiennent à un seul ou à plusieurs individus ayant été crémés.

En règle générale, et selon les protocoles actuellement en vigueur, la reconnaissance de sépultures à incinérations secondaires multiples repose sur l'identification de doublets (deux os ou deux fragments semblables) ou l'observation de pièces osseuses que leur maturité et/ou leur robustesse excluent : à titre d'exemple, on peut citer les germes dentaires (appartenant de fait à un très jeune sujet immature) et des diaphyses épiphysées (forcément celles d'un individu adulte) (DUDAY *et alii* 2000, p. 10).

Dans le cas présent, les pièces osseuses, en considérant les trois lots comme un seul ensemble, ne s'excluent pas et aucun doublet n'a été observé. Elles semblent toutes appartenir à un sujet adulte de sexe indéterminé, dont les diverses catégories anatomiques semblent bien représentées. Qui plus est, on peut souligner la probable appartenance à une même main, de la phalange issue de FR.1357 et des autres éléments d'une main gauche provenant de FR.1355 (cf. *supra*).

C'est alors que peut intervenir le paramètre "poids" : on le sait, la seule présence d'un doublet unique ou d'une exclusion de robustesse reste insuffisante pour affirmer l'existence d'une sépulture multiple. Il peut également s'agir d'un accident de collecte sur le bûcher, au terme de la crémation d'un corps, en cas de réutilisation successive – et sans curage systématique – d'une même structure de combustion. Pour attester d'une tombe double, il est indispensable que chaque individu repéré soit représenté par un nombre suffisant d'éléments anatomiques.

Depuis plus de 30 ans, divers spécialistes de la crémation protohistorique interviennent dans les crématoriums contemporains pour considérer les poids totaux de sujets adultes incinérés. Ainsi, une étude allemande conduite en 1976, sur 393 sujets, a-t-elle déjà restitué la réalité de poids oscillant entre 970 g et 2630 g, en définissant une moyenne de 1 766 g (DEPIERRE 2014). De la même manière, les 15 cas étudiés plus récemment par Jacqueline I. McKinley proposent-ils des poids inscrits entre 1 227 et 3 001 g, pour, cette fois, une moyenne de 2 017 g (McKINLEY 1993). La disparité de ces valeurs pondérales s'avère être un écueil considérable pour définir ce qu'est, pour les contextes funéraires à crémation, un « poids élevé ».

Il est pourtant de règle d'envisager 2 500 g comme étant un bon seuil de référence. Dans son récent travail dans un crématorium dijonnais, Germaine Depierre confirme que le poids moyen des restes osseux issus de la combustion est de 3 422,9 g avec un maximum de 5 000 g et un minimum inférieur à 2 000 g (DEPIERRE 2014, p. 383).

Mais, là encore, l'étude des restes incinérés en contexte protohistorique (et notamment à l'âge du Bronze) et pour les périodes antiques, atteste que la très grande majorité des amas osseux, y compris dans la meilleure conservation possible, sont toujours beaucoup plus "légers" ; cela semble traduire les conséquences d'une collecte partielle sur le bûcher, intentionnelle ou non, des restes dédiés à l'ensevelissement (dépôt secondaire). Les exemples sont nombreux. On peut mentionner le poids moyen individuel des amas osseux de la nécropole de l'âge du Bronze de Marolles-sur-Seine « La Croix Saint Jacques » en Seine-et-Marne qui est de 221 g (pour les amas complets et sub-complets), avec un écart-type de 216,28 (DELATTRE, PEAKE 2015). On peut même affiner l'observation selon les modes de dépôts, comme cela a été fait pour l'ensemble de Changis-sur-Marne « Les Pétreaux » en Seine-et-Marne (DELATTRE, PEAKE 2015) :

- dépôts en urne céramique, le poids le plus faible est de 800 g et le plus élevé de 1 051 g ;
- dépôts en contenant périssable, le plus faible est de 128 g et le plus élevé de 1 180 g ;
- dépôts en pleine-terre, le plus faible est de 4 g et le plus élevé de 486 g.

Pour cette structure FR.7 de Mours, il semble bien que le paramètre "poids", associé à l'absence de doublets et d'exclusion de robustesse et de maturité, suggèrent la présence d'un seul individu.

L'analyse pondérale cumulée des trois amas osseux, considérés comme étant les restes d'un seul individu, montre la bonne représentation des différentes catégories anatomiques (**figure 11**). Toutefois, cette dernière met également en évidence un réel déficit de fragments, notamment concernant les petits os des extrémités (pieds), les éléments du rachis (corps vertébraux) et du gril costal, argumentant l'idée de manipulations anthropiques préalables ou de déperdition de pièces lors du déplacement, si courte en soit la distance.

Crâne	514 g	28 %	28 % pour 20 % dans le squelette non incinéré (KROGMAN 1984)
Vertèbres + côtes	141 g	8 %	
Ceinture scapulaire	92 g	5 %	
Ceinture pelvienne	97 g	5 %	Total de 18 % dans 17 % (éléments du tronc) pour le squelette non incinéré (KROGMAN 1984)
Membres supérieurs	345 g	18 %	
Membres inférieurs	462 g	25 %	
Indéterminés	209 g	11 %	Total de 43 % pour 57 % (membres) dans le squelette non incinéré (KROGMAN 1984)
TOTAL (en g)	**1860 g**	**100 %**	

Figure 11 – Mours (Val-d'Oise), « Le Derrière des Moulins ».
Analyse pondérale cumulée de FR.1355, 1356 et 1357.

Le taux de crémation : coloration des esquilles

Les fragments osseux sont de couleur uniforme, grise à blanche, et montrent les stigmates d'une crémation sur os frais (torsions, fragmentation en lunules, fissurations, ...). Sur les éléments crâniens, par exemple, on n'observe aucune différence de coloration entre les faces endo-et exocrânienne des os. Si l'on considère le rapport "couleur" / "température", le bûcher de Mours a dépassé les 800°C, pouvant même atteindre 1 000°C afin d'obtenir cette teinte homogène gris-blanc, très uniforme, synonyme de la destruction aboutie de la masse organique. À noter que 1 000°C est la température maximale atteinte par la combustion du bois sec à l'air et c'est également le degré de fonte du bronze et du verre !

Cette coloration très homogène et régulière des pièces osseuses semble être un des paramètres les plus aisés à utiliser pour envisager la haute température à laquelle le corps a été exposé et les modalités d'intervention des manipulateurs, ayant ventilé avec soin la chaleur sur les chairs.

SYNTHÈSE ET INTERPRÉTATIONS (LP / VD)

L'ensemble des observations corrobore l'idée que FR.7 et ses variabilités topographiques de dispersion des esquilles ont livré les restes osseux d'un seul individu incinéré sur place puis mobilisé. Le défunt a été probablement crémé dans la partie centrale, telle que proposée par la surface rubéfiée FR.1357 et par la présence de quelques esquilles résiduelles et piégées. Par la suite, une partie des restes osseux a été "vidangée", puis déplacée, certains éléments se retrouvant dans les structures FR.1356 et FR.1355.

Malgré une crémation *in situ*, la rubéfaction du fond de la fosse peut paraître étonnante. En effet, elle est rarement observée dans les tombes-bûchers antiques, ces dernières pouvant être un élément de comparaison pertinent, notamment en ce qui concerne la constitution même de la structure (BLAIZOT 2001, p. 202). La coloration du sédiment résulte de l'action du feu sur la terre grâce à une haute température dans un milieu oxydant (BLAIZOT 2001, p. 205). En règle générale, seules les parois sont affectées, ce dernier point étant impossible à évaluer dans le cas de Mours, considérant la faible conservation de la structure.

Le bûcher expérimental, réalisé à Acy-Romance, semble d'ailleurs être un bon exemple (LAMBOT 1994). Ce dernier, installé dans une excavation de 30 cm de profondeur, a été construit à l'aide de bûches intercalées et disposées en plusieurs niveaux perpendiculaires. À la fin de l'expérimentation, il a pu être constaté que le sol de la fosse n'était pas rubéfié. L'hypothèse avancée est que l'écartement entre les bûches, du fait de leur disposition, a induit la présence d'espaces qui ont alors joué un rôle de cheminées. Les flammes ont été aspirées vers le haut, ce qui a entraîné une baisse de la température au niveau du sol (LAMBOT 1994, p. 256).

Pourtant, une rubéfaction du fond de fosse a parfois été observée, notamment au sein du bûcher funéraire daté du Néolithique final sur le site de Reichstett-Mundolsheim en Alsace (BLAIZOT 2001, p. 202). Toutefois, elle ne concerne que la partie située autour d'une masse de terre charbonneuse, interprétée comme étant l'emplacement du foyer, qui occupe le centre de la fosse et dont les limites sont à distance des parois.

La rubéfaction du fond de la structure de Mours suggère donc que la chaleur y a été intense, que les flammes ont été directement à son contact, et enfin que le milieu est oxydant. La combustion s'est donc effectuée à partir du sol, car dans le cas contraire les éléments entre le combustible et le sol auraient joué un rôle d'isolant. D'ailleurs, pour que l'apport en oxygène soit suffisant, il est possible d'envisager un milieu ouvert. Enfin, la température élevée atteinte, visible également par la coloration des ossements (*cf. supra*), pourrait alors supposer que le feu a été entretenu durant la crémation.

Il est aussi nécessaire de réfléchir sur l'agencement du bûcher et sur son architecture. La présence des fosses oblongues aménagées et leur localisation aux extrémités de la zone rubéfiée suggèrent la présence d'une structure en élévation, en matériau périssable, reposant sur des fondations de type sablières basses. Toutefois, la construction ne devait pas être fermée par des parois puisque la zone rubéfiée outrepasse les deux fosses oblongues. Il est donc possible d'y voir plutôt une structure de type plate-forme. Il n'est pas nécessaire que cette surélévation soit importante, peut être juste assez pour y placer le combustible en-dessous. La plancher de cette dernière aurait alors pu provoquer, par un « retour » des flammes, la rubéfaction du sol de la fosse.

La caractérisation de FR.7 et de ses trois amas d'esquilles demeurent complexe car s'il s'agit bien d'une structure relevant d'un contexte funéraire (le lieu de combustion et la crémation sont ici indiscutables). Par contre, il est difficile de n'identifier qu'un *ustrinum* ou de reconnaitre un *bustum* (tombe-bûcher), les restes osseux ayant été manipulés et déplacés, même sur une très courte distance (quelques dizaines de cm) au terme de la cérémonie. En revanche, la structure, après cette (unique ?) crémation semble avoir ensuite été immédiatement "scellée", peut-être recouverte, figeant ainsi l'image de cette ultime utilisation avec manipulation limitée des esquilles.

LA STRUCTURE FR.7 DE MOURS DANS SON CONTEXTE CHRONOLOGIQUE (LP / PB)

Faute de tout mobilier datant, il était bien sûr tentant d'y voir les vestiges, érodés, incomplets et de lecture complexe, d'une structure funéraire protohistorique, voire gallo-romaine, même si toute similitude avec un ensemble comparable ne semblait pas être

envisageable. Cette perplexité et les rares hypothèses envisagées quant à l'attribution chronologique de la structure ont évidemment été balayée par le résultat de la datation radiocarbone qui propose une surprenante appartenance à l'étape 2 du Néolithique récent (3100 à 2903 av. J.-C. / Lyon 11052-GrA) : dans cette séquence, ce type de pratique autour du cadavre brûlé demeure encore très largement inédit. Pour diverses raisons, cette structure se démarque donc au sein du contexte chrono-culturel auquel elle appartient pour la moitié nord de la France.

L'une des particularités de la structure FR.7 est qu'elle a livré les restes osseux pouvant n'appartenir qu'à un seul individu. Or, cette époque voit se généraliser l'utilisation des sépultures plurielles, où les restes de plusieurs sujets sont déposés dans un même lieu. Parfois même, ce sont plusieurs centaines d'individus qui ont pu être dénombrés, témoignant de la longévité de l'utilisation de ces monuments. Concernant l'environnement proche, les conclusions d'un Projet Collectif de Recherche, mené entre 2012 et 2014 sur les départements du Val-d'Oise et des Yvelines autour de la caractérisation de l'occupation du territoire à la fin du Néolithique, sur la base uniquement des gisements contenant des inhumations en caveaux collectifs pour cette période, renforcent ce constat (PARIAT *et alii* 2015).

Toutefois, des découvertes récentes montrent que les sépultures individuelles ne sont pas totalement absentes à cette époque. Une fouille du début des années 1990 avait permis la découverte de deux sépultures d'enfants sur le site de la « Raye-Bossue » à Gurgy dans l'Yonne (DELOR *et alii* 2013). La reprise de l'étude de ces sépultures, dans le cadre d'un Programme Collectif de Recherche, a établi une attribution chronologique plutôt inattendue, pour l'une au Néolithique récent et pour l'autre au Néolithique final (DELOR *et alii* 2013, p. 392).

On peut penser que le NMI de la structure FR.7 de Mours, avec un seul individu dénombré, peut être induit par l'importante érosion de la structure, conservée pour sa majeure partie sur moins de 10 cm. Toutefois, dans le cas où cette sépulture aurait accueilli des dépôts multiples, il serait alors surprenant que seules les esquilles d'un même individu aient été conservées. Peut-on envisager que l'édification de cette structure ait été conçue pour accueillir plusieurs sujets et que, pour des raisons méconnues (abandon précoce ?), seul un individu a été déposé lors de son utilisation ? Rien ne permet de l'affirmer ; la partie supérieure de la structure n'étant pas conservée, il est aujourd'hui impossible de connaître les modalités de sa gestion interne et de son abandon (condamnation volontaire ou non ?).

L'autre singularité de la sépulture est la rubéfaction du fond de la fosse, qui, associée aux restes humains brûlés, témoigne de la pratique de la crémation au sein même de la structure. Pourtant, au Néolithique récent, l'inhumation est largement majoritaire (CHAMBON 2003). L'usage du feu a toutefois pu être observé à plusieurs reprises dans les sépultures de la fin du Néolithique. Il peut être appliqué à l'édifice et/ou aux restes des défunts, témoignant d'opérations techniques liées à l'utilisation, à la destruction du monument ou encore au traitement du corps (GUILLOT, LE GOFF 1995, p. 113).

Toutefois, la part reconnue de cette pratique est faible. En 1987, Laurence Burnez-Lanotte avait répertorié 29 sites funéraires livrant des restes humains brûlés au sein du complexe alors dénommé « Seine-Oise-Marne », correspondant aujourd'hui à l'étape 2 du Néolithique récent du Bassin parisien. Une quinzaine d'années après, Esther Gatto dans son travail de doctorat, a observé que pour toute la France la pratique de la crémation ne concernait qu'une cinquantaine de sépultures du Néolithique récent / final pour plus d'un millier d'entre elles ayant été reconnues (GATTO 2007, p. 196). Cette proportion s'amoindrit encore si l'on considère uniquement la pratique de la crémation comme traitement primaire du cadavre.

Quelques cas peuvent néanmoins être recensés dans le Bassin parisien, notamment sur le site des « Canas » à Varennes-Changy dans le Loiret où treize crémations sont disposées selon une organisation originale sans qu'aucune aire de crémation n'ait été trouvée sur les 2,5 ha de surface décapée (BILLOIN, HUMBERT 1999). Les fosses s'organisent selon trois alignements distincts orientés nord-nord-est / sud-sud-ouest, parallèles et distants les uns des autres de six mètres. Ils sont composés de quatre à cinq fosses, chacune d'entre elles contenant un dépôt secondaire d'os brûlés. Ces derniers correspondent généralement à un seul individu mais, dans trois cas, deux sujets ont été mis en évidence associant, à chaque fois, un enfant et un adulte. Cette organisation atypique renvoie ici à la notion de sépulture : concerne-t-elle chaque fosse ou chaque alignement ? (GATTO 2003, p. 193).

Plus proche de Mours, on peut évoquer le site de « Parmain 2 » dans le Val-d'Oise fouillé au XIXe siècle. Les sépultures ont été datées par le mobilier lithique et céramique qui est à rapprocher de l'étape 2 du Néolithique récent du Bassin parisien. Les restes osseux brûlés, trouvés au sein de petits amas sphériques contenus dans de petites fosses non aménagées, figurent en dépôts secondaires (GATTO 2003, p. 313).

La structure FR.7 de Mours et ses deux fossés parallèles évoquent tout particulièrement les deux couples de structures en fosses parallèles, découverts sur le site de Monéteau « Sur-Macherin » dans l'Yonne qui sont également attribuées au Néolithique récent du Bassin parisien (AUGEREAU, CHAMBON 2011, p. 384-396). Quatre creusements allongés disposés par paires ont été mis au jour à 150 m de distance. Les structures sont parallèles, orientées nord-est / sud-ouest, mesurant environ 2,3 m de longueur et séparées de 2,8 m de distance. Elles sont composées d'un alignement de trous de poteau (certains poteaux étant calés par des pierres), l'ensemble supposant la présence d'une construction en bois. Cinq individus sont partiellement représentés au sein de ces différentes structures, dont deux enfants en bas âge incinérés et trois adultes, un incinéré, un autre non incinéré, le troisième correspondant à un crâne brûlé après décomposition.

Plusieurs hypothèses ont été proposées par Anne Augereau et Philippe Chambon : il pourrait s'agir d'une cabane funéraire de surface, de dépôts secondaires organisés selon un mode funéraire original ou encore d'une plate-forme d'exposition incendiée (AUGEREAU, CHAMBON 2011, p. 396). C'est cette dernière qui semble plutôt retenir l'attention des auteurs.

Si d'une manière générale les structures (formes allongées) et leur organisation (disposition par paires parallèles et orientations identiques) sont comparables, on note quelques différences, avec notamment une largeur plus importante à Mours (une superficie de 9 m² pour 5,7 m² à Monéteau) et une variabilité architecturale (pas de trous de poteau à Mours, ce qui évoque plutôt une fondation sur sablières basses). On note également la présence d'une large zone rubéfiée à Mours absente à Monéteau. Il est possible de se demander si l'arasement du terrain aurait conduit à la disparition d'une zone similaire à Monéteau, ce que semble contredire l'importante profondeur conservée des fosses (observée sur 50 à 80 cm).

Les datations diffèrent aussi légèrement, les structures de Monéteau étant légèrement antérieures à celle de Mours puisque les premières s'inscrivent dans l'étape 1 du Néolithique récent (soit entre -3600 et -3350 av. J.-C. ; AUGEREAU, CHAMBON 2011, p. 394) alors que les dates obtenues pour la seconde appartiennent à l'étape 2 (soit entre -3350 et -2900 av. J.-C.).

La rubéfaction du fond de la fosse pourrait permettre de faire le rapprochement de la structure FR.7 de Mours avec le cas de crémation découvert sur le site de « Buchères » dans le département de l'Aube, également attribué au Néolithique récent (DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE *et alii* 2010). La structure se présente sous la forme d'une fosse rectangulaire de 2,10 × 1,40 m et orientée est / ouest. Elle se caractérise par un limon rubéfié rouge

orangé qui occupe la majeure partie de la structure. Les deux parois est et ouest sont surcreusées de façon rectiligne de 10 cm par rapport au niveau général de la structure. Cinq individus ont été dénombrés dont trois ne sont représentés que très partiellement et déconnectés. Cette fosse a été interprétée comme un bûcher à usage multiple daté du Néolithique récent.

Si les datations sont similaires (toutes deux inscrites dans l'étape 2 du Néolithique récent, soit entre -3350 et -2900 av. notre ère), les différences sont importantes avec une superficie moindre (3 m² à Buchères) et des orientations différentes.

CONCLUSION

L'opération archéologique sur la commune de Mours au lieu-dit « Le Derrière des Moulins » a permis la découverte d'une probable sépulture individuelle à crémation datée de l'étape 2 du Néolithique récent du Bassin parisien. Cette structure se révèle atypique au sein de son contexte chrono-culturel dans lequel se généralise l'utilisation des sépultures plurielles et qui privilégie largement la pratique de l'inhumation.

La structure FR.7 de Mours, assez inédite dans son architecture et ses modes funéraires, trouve dans la littérature actuelle peu d'éléments de comparaisons. Cet isolement bibliographique semble aujourd'hui davantage lié à l'état des découvertes qu'à une pratique funéraire ponctuelle. Compte tenu de leurs dimensions, ce type de structures est découvert de manière complètement fortuite au gré des décapages sur de grandes surfaces. On peut ainsi comprendre qu'elles passent aisément entre les mailles des tranchées lors des diagnostics archéologiques. Il peut également découler de la construction même de ce type de structure qui est généralement « en aire ouverte ou légèrement excavée » (LE GOFF 2009, p. 152). D'une manière générale, elles ont donc peu de chances d'être conservées à moins d'être recouvertes immédiatement.

À l'avenir, seule la multiplication de ce type de découverte pourra permettre une meilleure compréhension de ces structures, qui passe néanmoins par leur datation précise, avec une systématisation des analyses radiocarbones sur os faute d'indice typique pour une période donnée que ce soit au niveau des caractéristiques de la fosse, de la position du défunt ou encore de son traitement et espérons un meilleur état de conservation des structures.

La découverte de sépultures comme celles de Mours est considérée aujourd'hui comme assez atypique au regard de son contexte chrono-culturel. Ces sépultures pourraient néanmoins, comme le pensent certains auteurs, démontrer que certaines pratiques durant le Néolithique récent seraient une réelle alternative à l'inhumation collective (CHAMBON 2005 ; PARIAT *et alii* 2015).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUGEREAU A., CHAMBON P. (2011) – *Les occupations néolithiques de Macherin à Monéteau (Yonne)*, Paris, Société préhistorique française, 431 p. (Mémoire de la Société préhistorique française, 53).

BILLOIN D., HUMBERT L. (1999) – La nécropole à incinérations du Néolithique récent des « Canas » à Varennes-Changy (Loiret), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 96 (4), p. 547-562.

BLAIZOT F., avec la collaboration de BOËS X., LALAÏ D., LE MEUR N., MAIGROT Y. (2001) – Premières données sur le traitement des corps humains à la transition du Néolithique récent et du Néolithique final dans le Bas-Rhin, Paris, Cnrs éditions, *Gallia Préhistoire*, 43, p. 175-235.

BRUZEK J., SCHMITT A., MURAIL P. (2005) – Identification biologique individuelle en paléoanthropologie. Détermination du sexe et estimation de l'âge au décès à partir du squelette, dans : DUTOUR O., HUBLIN J.-J., VANDERMEERSCH B. (éd.), *Objets et méthodes en paléoanthropologie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 217-246.

CHAMBON P. (2003) – *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France : du cadavre aux restes ultimes*, Paris, Éditions du Cnrs, 395 p. (Supplément à Gallia préhistoire, 35).

CHAMBON P. (2005) – Des morts aux vivants. Population et société néolithique, dans : GUILAINE J. (éd.), *Populations néolithiques et environnements*, Paris, Éditions Errance, p. 23-40 (Séminaires du collège de France).

COTTIAUX R., SALANOVA L., BRUNET P., LANGRY-FRANCOIS F., MAINGAUD A., MILLE B., POLLONI A., RENARD C., SOHN M. (2014) – Le Néolithique récent dans le Bassin parisien (3600-2900 avant notre ère) : périodisation et faciès régionaux, dans : COTTIAUX R., SALANOVA L. (dir.), *La fin du IVe millénaire dans le Bassin parisien : le néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500 - 2900 avant notre ère)*, Société archéologique de l'Est, Association des amis de la Revue Archéologique d'Île-de-France, p. 455-529 (RAE, supplément 34 ; RAIF, supplément 1).

DELATTRE V., PEAKE R. (2015) – *La nécropole de « La Croix Saint-Jacques » à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) et l'étape initiale du bronze final à l'interfluve Seine-Yonne*, Paris, Société préhistorique française, 182 p. (Mémoire de la Société préhistorique française, 60).

DELOR J.-P., ALLIÈSE F., CHAMBON P. (2013) – Deux sépultures individuelles d'enfants rapportées au IIIe millénaire découvertes à Gurgy « La Raye Bossue » (Yonne), *Revue archéologique de l'Est*, 62, p. 385-393.

DEPIERRE G. (2014) – *Crémation et archéologie : nouvelles alternatives méthodologiques en ostéologie humaine*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 654 p. (Collection « Art, archéologie et Patrimoine »).

DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE S., RIQUIER V., WATTEZ J., LANGRY-FRANCOIS F., WIETHOLD J. (2010) – Un cas de crémation au Néolithique récent, le bûcher de Buchères (Aube), Premiers Néolithiques de l'Ouest, dans : BILLARD C., LEGRIS M. (dir.), *Premiers Néolithiques de l'Ouest : cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion*, Colloque interrégional sur le Néolithique, Le Havre 2007, Presses universitaires de Rennes, p. 441-452 (Collection « Archéologie et culture »).

DUDAY H., DEPIERRE G., JANIN T. (2000) – Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles proto-historiques du Midi de la France, dans : DEDET B., GRUAT P., MARCHAND G., PY M., SCHWALLER M. (éd.), *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier âge du Fer*, Actes du XXIe colloque international de l'Association pour l'étude de l'âge du Fer, Conques, 8-11 mai 1997, Lattes, Umr 154, p. 7-29 (Monographies d'Archéologie Méditerranéennes, 5).

GATTO E. (2003) – *La place de la crémation dans le traitement des défunts à la fin du Néolithique en France, Outils méthodologiques et études de site*, Thèse de Doctorat en Anthropologie (mention Paléoanthropologie), Bordeaux, Université Bordeaux 1, 2 vol., 329 p.

GATTO E. (2007) – La crémation parmi les pratiques funéraires du Néolithique récent-final en France. Méthodes d'études et analyses de sites, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, n. s., 19 (3-4), p. 195-220.

GUILLOT H., LE GOFF I. (1995) – Les usages du feu, dans : MASSET C. (dir.), SOULLIER P. (dir.), *Allées couvertes et autres monuments funéraires du Néolithique dans la France du nord-ouest*, Publié lors de l'exposition « Allées sans retour », Guiry-en-Vexin / Saint-Ouen-l'Aumone / Paris, Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise, Éditions Errance, p. 112-114.

KROGMAN W.M., ISCAN M.V. (1986) – *The human skeleton in forensic medecine*, Thomas ed, Springfield, USA, 551 p.

LAMBOT B. (1994) – Le bûcher expérimental d'Acy-Romance, 11-12 août 1989, dans : LAMBOT B., FRIBOULET M., MÉNIEL P. (éd.), *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes), II – Les nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-Trugny et tombes aristocratiques)*, Reims, Société archéologique champenoise, p. 250-261 (Mémoires de la Société archéologique champenoise, 8 ; Bulletin de la Société archéologique champenoise, supplément 2).

LE GOFF I. (2009) – La pratique de la crémation perçue au travers de la documentation archéologique, *Cahiers des thèmes transversaux ArScAn*, 9, Nanterre, p. 151-158.

Mc KINLEY J.I. (1993) – Bone fragment size and weights of bone from modern british cremations and its implications for the interpretation of archaeological cremations, *International Journal of Osteoarcheology*, 3, p. 283-287.

PARIAT J.-G., RENARD C., BLIN A., MAINES E., JAULNEAU C. (2015) – Nouveau regard sur l'évolution des pratiques mortuaires dans l'ouest francilien à la fin du Néolithique : état des lieux et perspectives de recherche, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 139, p. 56-61.

SALANOVA L., BRUNET P., COTTIAUX R., HAMON T., LANGRY-FRANCOIS F., MARTINEAU R., POLLONI A., RENARD C., SOHN M. (2011) – Du Néolithique récent à l'âge du Bronze dans le Centre Nord de la France : les étapes de l'évolution chrono-culturelle, dans : BOSTYN F., MARTIAL E., PRAUD I. (dir.), *Le Néolithique du nord de la France dans son contexte européen : habitat et économie aux 4e et 3e millénaires avant notre ère*, Actes du 29e colloque interrégional sur le Néolithique, Villeneuve-d'Ascq, 2-3 octobre 2009, p. 77-101 (Revue archéologique de Picardie, no spécial 28).

UBELAKER D.H. (1987) – Estimating age at death from immature human skeleton: an overview, *Journal of forensic Sciences*, 32, p. 1254-1263.

Laure PECQUEUR
Inrap CIF/Umr 7206 - Éco-anthropologie et Ethnobiologie
laure.pecqueur@inrap.fr

Valérie DELATTRE
Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS
valerie.delattre@inrap.fr

Alexandra MONDOLONI
Inrap CIF
alexandra.mondoloni@inrap.fr

Paul BRUNET
Inrap CIF
paul.brunet@inrap.fr

Pour citer cet article

PECQUEUR L., DELATTRE V., MONDOLONI A., BRUNET P., 2018 - Une structure atypique du Néolithique récent : la sépulture individuelle à crémation de Mours « Le Derrière des Moulins » (Val-d'Oise), *RAIF*, 10, p. 7-22.

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 10 – 2018

Table des matières

7 Laure PECQUEUR, Valérie DELATTRE, Alexandra MONDOLONI *avec la collaboration de* Paul BRUNET
UNE STRUCTURE ATYPIQUE DU NÉOLITHIQUE RÉCENT :
la sépulture individuelle à crémation de Mours « Le Derrière des Moulins » (Val-d'Oise)

23 Lamys HACHEM, Juliette DURAND
UN AUROCHS DU BRONZE FINAL À PALAISEAU (ESSONNE) DANS UNE FOSSE AMÉNAGÉE

39 Luc LECONTE
FIBULES SKEUOMORPHES ROMAINES :
un modèle en forme de serpe à Taverny « Les Écouardes » (Val-d'Oise)

45 Érica GAUGÉ
700 ANS D'HISTOIRE (XIe-XVIIIe SIÈCLES) SUR LES HAUTEURS DE MEULAN (YVELINES)

71 Ivan LAFARGE
L'ÉGLISE NOTRE-DAME ET SAINT-SULPICE DE NOISY-LE-GRAND (SEINE-SAINT-DENIS) :
bilan des surveillances archéologiques des travaux de restauration

139 Jean-Yves DUFOUR, Olivier BAUCHET
UNE MAISON DE CAMPAGNE DE L'ÉPOQUE MODERNE (XVIIe-XVIIIe S.)
À IVRY-SUR-SEINE (VAL-DE-MARNE)

157 Paul CELLY, François RENEL
STRUCTURES DE REJETS ET TÉMOIGNAGES D'ACTIVITÉ POTIÈRE
DANS LE QUARTIER DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE À PARIS AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

207 Gwénaël MERCÉ
ÉVALUER ET FOUILLER LES VESTIGES DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE EN ÎLE-DE-FRANCE :
éléments pour servir à l'archéologie préventive du camp retranché de Paris

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

PRIX : 20 €